



Note de service

Destinataires : À tous les utilisateurs de pompes à thérapie par pression négative du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Expéditeur : Direction logistique
PARC et Programmes des aides techniques

Date : 31 mars 2025

Objet : **Rappel de la nouvelle procédure pour demande et retour de pompe à pression négative**

Bonjour,

Afin d'assurer la traçabilité et la sécurité du matériel, veuillez respecter les consignes suivantes concernant l'utilisation des pompes TPN de Smith & Nephew :

- **Utiliser adéquatement les équipements :**
 1. Utiliser la pompe uniquement avec les équipements fournis dans la valise :
 - Pompe TPN
 - Bloc d'alimentation
 - Cordon d'alimentation
 2. Ne pas intervertir les équipements entre différentes valises ayant des numéros de série distincts.
- **Si défectuosité de la pompe :**
 1. Faire une demande de remplacement via [Fasterweb](#).
 2. Ne pas intervertir les équipements entre différentes valises ayant des numéros de série distincts.
 3. La pompe et la valise ont des numéros de série correspondants. Valider l'information avant la récupération par un de nos transporteurs.
- **Pour retourner la valise :**
 1. Ne pas inclure le réservoir ni la tubulure lors du retour, car nous ne traitons pas les éléments à risque biologique.
 2. Essuyer la valise et la pompe avec une lingette désinfectante avant la récupération par nos différents transporteurs.
- **Suivi du matériel :**
 1. La pompe et la valise partagent le même code d'inventaire et doivent être gérées ensemble.
 2. Ne jamais retourner une pompe sans sa valise.

3. Retourner l'équipement complet dès la fin du traitement, ne pas conserver dans vos réserves, la demande étant croissante et le stock limité.



- **Durée du traitement de plus de six mois :**
 1. Si le traitement dépasse six mois, la pompe doit être recalibrée, même si elle fonctionne normalement. Merci d'effectuer une demande d'échange via Fasterweb.
- **En cas de perte de la pompe :**
 1. En cas de perte, un remboursement de 7 500 \$ est exigé. Le CHU et l'IUCPQ sont facturés quand c'est à l'intérieur de leur établissement. C'est la même règle pour le CIUSSS de la Capitale Nationale.

Votre collaboration est nécessaire pour une gestion efficace du matériel. Un suivi attentif est essentiel pour assurer la sécurité et l'efficacité du traitement.

Pour toutes questions vous pouvez contacter l'équipe du PARC à l'adresse suivante: parc_aidestechniques.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca ou sur l'Espace employés, dans direction logistique / Inventaire du PARC / Demande pompes TPN / Pas à pas.

Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

Cordialement,

